



C O M M U N E D ' A M B È S
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 26 MARS 2024 À 19H00

Nombre membres élus : 23
Nombre membres élus en exercice : 23
Présents : 19
Représentés : 04
Votants : 23
Absents : 00

Le Conseil Municipal d'Ambès,
Vu les articles L.2121-09 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales,
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville sous la
Présidence de M. Gilbert DODOGARAY, Maire.

PRÉSENTS

Date de la convocation :
20 mars 2024

Gilbert DODOGARAY, Maire ;
Rémi PIET, Isabelle BESSE, Nicolas MUZOTTE, Muriel JOLIVET, Christian
LAPEYRE, Pearl HIPPOLYTE adjoints au Maire ;
Christiane HIPPOLYTE, Dominique JOLIVET, Catherine RODRIGUEZ, Marie-
Pierre FETIS, Franck DUMARTIN, Antoine VIGNAUD, Enzo BORTOLATO,
Sandrine VILLENAVE, Eléonore LAPORTA, Romain RITOU, Jean-Pierre
MAZZON, Catherine LABARRERE, conseillers municipaux.

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'envoi en
Préfecture le :

Et de la publication en ligne le :

ABSENTS REPRÉSENTÉS :

Sophie PARADOT donne procuration à Marie-Pierre FETIS
Jean-Noël ELIPE donne procuration à Nicolas MUZOTTE
Christophe BOURDIEU donne procuration à Gilbert DODOGARAY
Marine SAAD donne procuration à Pearl HIPPOLYTE

Le Maire,

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Pearl HIPPOLYTE

**DÉLIBÉRATION N° 040 03 2024 – FINANCES – PRÊT DE SALLE – TARIFICATION DE LA
SALLE DU PRESBYTÈRE**

Présentation par Isabelle BESSE

La Commune met actuellement à disposition des particuliers, des associations, des entreprises et divers organismes qui en font la demande, la salle Gérard Casanova ainsi que l'Espace des 2 Rives, moyennant une participation financière dont les tarifs sont approuvés en Conseil Municipal.

Aujourd'hui, au vu des différentes demandes, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **INCLUS** la salle du Presbytère dans l'offre de prêt de salle, à compter du 1^{er} avril 2024 ;
- **APPROUVE** les tarifs indiqués dans le tableau ci-dessous :

	2024	
	AMBÉSIENS	EXTÉRIEURS ET PERS. MORALES
SALLE DU PRESBYTÈRE :		
Location du lundi au jeudi	26 €/heure	29 €/heure
Jour de location	185,00 €	210,00 €
Week-end	375,00 €	430,00 €
Caution 1 (locaux, matériel)	1 000,00 €	1 000,00 €
Caution 2 (nettoyage)	200,00 €	200,00 €

Fait et délibéré le 26 mars 2024
Pour expédition conforme.

Le Maire,
Gilbert DODOGARAY

